

BUDGET

**ANNÉE 1954 - BUDGET ANNUEL DE LA VILLE DE LYON DE 1954**

M. le Maire : Je demande au Monsieur VIGNON de bien vouloir approuver la présidence de la Commission pour l'examen des comptes administratifs concernant la gestion de la Ville et de la Région Municipale au sein desquels :

M. le Maire se retire de la salle de séance.

x  
x x

M. le Monsieur Philippe VIGNON, président de séance, donne lecture du projet de délibération portant règlement du budget de l'exercice 1954, dont le contenu suit :

" Messieurs, Messieurs et chers Collègues,

Conformément au Décret N° 10857 du 22 Mai 1957, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à vos délibérations le compte administratif de la Ville pour l'exercice 1954 et le compte de gestion de la Région Municipale pour la même période.

Les résultats généraux que font ressortir ces comptes sont les suivants :

	Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice	
	Mandats émis	Recettes émis	Déficits	Excédents
Section ordinaire...	714.642.000	711.600.000		311.374.300
Section Extraordinaire.....	400.000.000	399.300.000	30.740.200	
<b>T O T A L .....</b>	<b>1.114.642.000</b>	<b>1.110.900.000</b>	<b>30.740.200</b>	<b>311.374.300</b>
Mutation.....				22.000
				<b>311.396.300</b>

Excédent global de recettes de la Section ordinaire étant de....	311.374.300
Le déficit de la Section Extraordinaire de;.....	30.740.200
<b>Il en résulte un excédent réel de .....</b>	<b>271.300.100</b>
qui sera reporté au budget supplémentaire de l'exercice 1955.	

Je vous demande Messieurs et Messieurs, et chers Collègues, de bien vouloir approuver le compte de gestion de la Région Municipale et le Compte de la Ville pour l'exercice 1954.

**RENDU COMPTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**



Vu les diverses ordonnances et instructions ministérielles sur la comptabilité des communes, et notamment celles des 24 Avril 1834 et 10 Avril 1835 ;

Le Conseil, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 1964 et les autorisations supplémentaires qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés par M. le Maire ordonnateur ou par l'ordonnateur des dépenses de l'établissement, le compte d'administration de l'exercice 1964, accompagné du compte de gestion du receveur, ainsi que l'état des restes à payer reportés sur 1965 ;

Procédant au règlement définitif du budget de 1964, propose de fixer ainsi qu'il suit les recettes et les dépenses dudit exercice, savoir :

RECETTES

- Les recettes tant ordinaires qu'extraordinaires de l'exercice 1964, évaluées par le budget à .....	1.792.016.840.-
ont dû s'élever, d'après les titres définitifs des créances à recouvrer, à la somme de .....	1.386.620.240.-
- de laquelle somme il convient de déduire celle de .....	
SAVOIR : pour non-valeurs justifiées au compte du receveur...	92.555.-
- pour restes à recouvrer également justifiés et qui seront portés en recette au prochain compte .....	néant

DEPENSES

Les dépenses créditées au budget primitif de 1964 s'élevant à....	1.706.454.968.-
il faut y joindre celles qui ont été l'objet de crédits supplémentaires dans le cours de l'exercice.....	62.915.362.-

TOTAL des dépenses présumées..... 1.769.370.330.-

De cette somme il faut déduire celle de ..... 554.370.823.-

SAVOIR :

1°) Crédits ou portions de crédits restés sans emploi comme excédant le montant réel des dépenses .....	251.159.827.-
2°) Dépenses faites, mais non ordonnancées avant le 28 Février 1965, et à reporter au budget de 1965.....	303.210.996.-
3°) Dépenses ordonnancées, mais non payées avant le 31 Mars 1965, et à reporter au budget de 1965.....	néant

Somme égale..... 554.370.823.-

Au moyen des déductions ci-dessus, les dépenses de l'exercice 1964 sont définitivement fixées à..... 1.214.999.507.-

Les recettes de toute nature étant de..... 1.386.527.685.-

Les dépenses de ..... 1.214.999.507.-

Il reste, par conséquent, pour excédent définitif la somme de.... 171.528.178.-

laquelle sera portée au chapitre des recettes supplémentaires du budget de l'exercice 1965.

Toutes les opérations de l'Exercice 1964 sont déclarées définitivement closes et les crédits annulés.

La présente délibération sera jointe, comme pièce justificative, au budget de 1964.

Délibéré à Saint-Denis, les jour, mois et an ci-dessus.

x  
x x

M. le Dr. VINSON : Voici maintenant le projet de délibération concernant le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

Le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS,

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1964 et les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui

des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 1964,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 1964, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures;

CONSIDERANT que le compte est régulier,

Délibère :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 1964 au 31 Décembre 1964, y compris celles relatives à la journée complémentaire, fixe comme suit, le total des masses et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de la gestion :

	S O L D E S au début de la gestion		Opérations constatées au cours de la gestion		S O L D E S à la clôture de la gestion	
	Débiteurs	Créditeurs	Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
sses 2	1.328.720.298	1.197.182.254	530.739.917	622.581.773	1.767.786.914	1.728.040.726
sses et 5	175.255.124	110.416.351	2.085.545.677	1.978.856.272	293.277.427	121.749.249
sses & 8	—	196.376.617	756.742.355	771.639.904	—	211.274.366
<u>AUX</u>	1.503.975.422	1.503.975.422	3.373.077.949	3.373.077.949	2.061.064.341	2.061.064.341

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 1964, arrêté comme suit

Subdivisions	Résultats à la clôture de l'Exercice précédent :		Opérations de l'Exercice :		Résultats à la clôture de l'Exercice :	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section Ordinaire	---	196.376.817	756.742.355	771.639.904	---	211.274.366
Section Extraord.	131.538.044	---	458.349.707	550.141.563	39.746.188	---
9 Cantines scolaires	Balance spéciale		---	---	---	---
44 Caisse des Ecoles	Balance spéciale		---	---	---	---
	131.538.044	196.376.817	1.215.092.062	1.321.781.467	39.746.188	211.274.366

Excédents net : 171.528.178.-

(1) Dont 92.855.- d'annulations de titres./.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives arrêté les opérations de cette comptabilité comme suit :

- Total des soldes repris au début de la gestion.....	299.820.-
- Total des opérations constatées au cours de la gestion .....	40.856.440.-
- Total des soldes à la clôture de la gestion.....	325.655.-

4°) DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1964 par le Receveur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Denis, le 24 Août 1965.

M. le Docteur VINSON : Mesdames et Messieurs, je vous demande de vous prononcer sur le compte administratif dont je viens de vous donner lecture. Je vous propose également d'adopter le compte de gestion de l'exercice 1963.

Le compte d'administration et le compte de gestion de Monsieur le Receveur sont adoptés à l'unanimité.

M. le Docteur VINSON : je vous demande maintenant de voter des félicitations à Monsieur le Maire pour la bonne gestion des affaires communales pendant l'exercice 1964, et d'adresser également des félicitations à Monsieur le Receveur Municipal pour la collaboration qu'il nous a apportée et les conseils qu'il nous a prodigués au cours de cette année écoulée.

Le Maire : je vous remercie, Mesdames et Messieurs, d'avoir approuvé les comptes de gestion de Monsieur le Receveur Municipal et le compte administratif qui viennent de vous être présentés.

Le Dr. VINSON : Monsieur le Maire, au nom du Conseil Municipal tout entier, je vous félicite pour les résultats vraiment magnifiques que vous avez obtenus.

M. le Maire : Je donne maintenant la parole à Monsieur Lucien CADET, Rapporteur Général qui nous présentera le BUDGET SUPPLEMENTAIRE de l'Exercice 1965.

M. Lucien CADET donne lecture du rapport sur le budget supplémentaire de 1965 :

" Mesdames et Messieurs,

Le budget supplémentaire soumis à votre examen s'élève en recettes et en dépenses à la somme de .....	660.583.638.-
- Le budget primitif étant de .....	761.386.860.-
	<hr/>
C'est donc un budget total de .....	1.421.970.498.-
que nous avons pour l'Exercice 1965.	

Toutefois, dans ces chiffres sont comprises les opérations d'ordre qui ne sont que la reprise au budget de 1965 des résultats de l'Exercice 1964, tels qu'ils figurent au compte administratif du Maire, savoir :

- le report sur l'exercice 1965 des reliquats de crédits antérieurs .....	283.231.768.-
- le montant du déficit de la section extraordinaire de 1964 reporté sur 1965.....	39.746.188.-
	<hr/>
- soit au total, à déduire .....	322.977.956.-

Ce qui ramène le volume des recettes et des dépenses de l'ensemble du budget de 1965 à .....	1.098.992.542.-
et les charges et produits du budget supplémentaire à	337.605.682.-

La justification des 337.605.682. de crédits supplémentaires est la suivante :

### DEPENSES

#### SECTION ORDINAIRE

60 - Denrées et fournitures .....		10.700.000.-
61 - Personnel		
610 - personnel permanent....	20.000.000.-	
611 - personnel temporaire....	17.500.000.-	
618 - charges sociales.....	11.000.000.-	
	<hr/>	48.500.000.-
		<hr/>
	à reporter .....	59.200.000.-

	Report .....	59.200.000.-
63 - Frais pour biens et immeubles .....		3.300.310.-
64 - Contingent pour dépenses d'Aide Sociale .....		21.600.000.-
	Contingent pour Service d'incendie.....	904.310.-
657 - Subventions à divers .....		5.720.000.-
662 - Frais de gestion .....		127.627.-
671 - Intérêts .....		3.129.327.-
677 - Service des vidanges .....		287.000.-
6790 - Participation au titre E. BARANIE pour les cantines sco- laires .....		9.321.223.-
679 - Participation de la Commune au fonctionnement des can- tines scolaires .....		10.000.000.-
826 - Charges sur exercice antérieur .....		24.269.721.-
	<b>TOTAL .....</b>	<b>130.000.000.-</b>

**SECTION EXTRAORDINAIRE**

106 - Remboursements d'emprunts .....	2.357.240.-	
210 - Acquisition de terrains.....	106.505.800.-	
215 - Acquisition de véhicules .....	10.212.560.-	
214 - Acquisition de mobilier scolaire - mobilier Mairie - télévision, etc.....	5.438.813.-	
230 - Constructions scolaires .....	15.138.857.-	
Construction d'un terrain de sports à la Montagne .....	982.500.-	
Bâtiments .....	12.358.457.-	
230.197 - Aménagement Stade de la Redoute.....	1.500.000.-	
230.203-1-bis - Aménagement Place de la Pré- fecture .....	2.500.000.-	
230 - 23- Réfection des rues .....	18.900.000.-	
230 - 27- Travaux d'études (aménagement Patates à Durand).....	2.500.000.-	
Honoraires Ponts et Chaussées pour travaux d'assainissement.....	1.048.573.-	
Honoraires pour travaux topographiques		
Zone piédon.....	1.074.450.-	
28 - Dotation des Services autonomes - B.L.	9.000.000.-	
	<b>TOTAL.....</b>	<b>199.517.859.-</b>
		<b>337.605.682.-</b>

Pour faire face à ces dépenses nouvelles nous disposons des recettes suivantes :

**RECETTES ORDINAIRE**

73 - Subvention de la Caisse Départementale scolaire .....	15.687.785.-	
740 - Taxe sur le chiffre d'affaires.....	24.400.000.-	
755 - Octroi de mer.....	61.200.000.-	
827 - Produits sur exercices antérieurs.....	1.136.670.-	
	<b>TOTAL.....</b>	<b>83.244.455.-</b>

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Subv.	10.512 - Subvention pour constructions scolaires	76.520.107,-	
	10.553 - Subv. pour réparation Hôtel de Ville...	1.666.500,-	
	10.558 - 9 - Pour Stade de la Redoute (Acquisition du Matériel de la Ligue de Football).....	3.771.121,-	
	10.596 - pour Eglise de St-Bernard .....	500.000,-	
	10.597 - pour dispensaire du Bois de Nécles.....	2.000.000,-	
	10.599 - pour aménagement Place Préfecture.....	2.000.000,-	
	10.599 <sup>4</sup> - Pour travaux colza, Patates à Durand.....	2.000.000,-	
	10.599 tar - pour électrification des écartes.....	5.000.000,-	
	10.599-6 - pour construction plateau éducation physique .....	14.400.000,-	
	10.599 <sup>7</sup> - pour aménagement des rues.....	6.000.000,-	
	10.599 <sup>8</sup> - pour réparation Eglise St-Gabriel..	500.000,-	
			<b>119.007.228,-</b>

<b>PIERRETS</b>	- pour reconstruction EGLE CENTRALE..	10.000.000,-
	- pour construction Eglise St-Bernard et Bretonn .....	17.500.000,-

	et logement de fonction.....	7.740.949,-
-	pour 50 logements Commune Prima.....	6.442.096,-
-	pour divers bâtiments communaux.....	11.231.051,6
-	pour acquisitions de terrains.....	106.505.500,-
-	pour réfection des rues.....	12.600.000,-
-	pour réfection des ruelles.....	25.000.000,-
-	pour réfection Chemin Tesson Garvin	17.500.000,-
-	pour Stade de la Redoute.....	4.927.400,-
-	pour Place de la Préfecture.....	6.750.000,-

**246.007.096,-**

**TOTAL DES RECETTES.....**

**449.309.272,-**

Les dépenses s'élevant à .....

**337.606.682,-**

Il en résulte un excédent de recettes de.....  
qui, ajouté à l'excédent reporté de 1961.....

**111.703.590,-**

**211.274.366,-**

représente un excédent global de .....

**322.977.056,-**

affecté à la couverture des crédits ci-dessous :

-	Reliquats de crédits antérieurs.....	283.231.768,-
-	Bénéfice extraordinaire reporté.....	39.746.188,-

**Total égal .....**

**322.977.956,-**

**M. le Maire :** Mesdames et Messieurs, avant de mettre aux voix les conclusions sur l'adoption du Budget supplémentaire, je me tiens à votre disposition pour vous fournir tous renseignements utiles sur chacun des chapitres de ce budget.

Aucune question n'étant posée, le Maire met aux voix l'adoption du budget supplémentaire.

**Adopté à l'unanimité.**

X  
X X